



Elections présidentielles

Le Collectif des Associations unies demande aux candidats de prendre 5 engagements incontournables pour en finir avec la grande exclusion par le logement

1. Accueillir dignement toutes les personnes vulnérables : personne ne doit être contraint de vivre à la rue

Réaffirmer l'accueil inconditionnel des personnes en situation de vulnérabilité, quelle que soit leur situation administrative

Offrir toute l'année un parc d'hébergement respectueux des libertés et de la dignité des personnes, ce qui suppose de rompre avec la gestion saisonnière de l'hébergement et d'appliquer le principe de non abandon sur l'ensemble du territoire

Développer l'accès direct au logement des personnes sans abri, avec un accompagnement adapté

Doubler le nombre de places en Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (Cada), soit + 40 000 places sur le quinquennat

2. Prévenir plutôt que punir : aucune expulsion locative sans relogement

Instituer un moratoire sur les expulsions sans relogement avec dédommagement des propriétaires

Stopper les expulsions de squats ou de bidonvilles sans solution digne alternative

Résorber les 600 000 logements indignes et lutter contre la précarité énergétique en rénovant 250 000 logements par an occupés par des ménages modestes (objectif de la loi de transition énergétique)

3. Garantir l'accès et le maintien dans le logement

Revaloriser les Aides personnelles au logement (Apl) pour réduire la pauvreté et les taux d'effort dans le logement

Mettre en place une véritable Garantie Universelle des Loyers (Gul) protégeant tous les ménages en difficulté

Appliquer l'encadrement des loyers prévu par la loi Alur dans les métropoles

4. Développer massivement l'offre de logements réellement accessibles aux ménages les plus modestes

Construire 150 000 logements sociaux par an, dont un minimum de 60 000 logements très sociaux

Capter 50 000 logements privés à vocation sociale par an

Développer l'offre de logements accompagnés et de Pensions de Famille

5. Accompagner et favoriser l'accès aux droits des personnes mal-logées

Proposer un accompagnement à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin (emploi, santé, accès au logement...) avec un financement dédié dans le budget de l'Etat

Mettre en œuvre sous l'autorité des Préfets le droit à la domiciliation des personnes dépourvues de logement sur l'ensemble du territoire

Développer l'offre d'accueils de jour dédiés aux personnes sans domicile et les équipes mobiles capable de répondre aux problématiques de santé mentale

Pour garantir l'ambition et la continuité de l'action publique tout au long du quinquennat, **adopter dès le début du quinquennat une loi de programmation financière pluriannuelle**

intégrant ces objectifs (production de logements sociaux, de logement accompagnés, mobilisation du parc privé à vocation sociale, rénovation de logements, budget dédié à accompagnement social, revalorisation des Apl, Gul...).

Les 34 associations du Collectif :

Advocacy France
Association des Cités du Secours Catholique
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
ATD Quart-Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans-Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants de Don Quichotte
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération de l'Entraide Protestante
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des Acteurs de la Solidarité (FNARS)
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
Les petits frères des Pauvres
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
SoliHa – Solidaires pour l'Habitat
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAF0)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)